



WAHLBACH

DECEMBRE 2024

Le hibou rapporteur N°17



Retrouvez les infos sur www.wahlbach.fr



FERMETURE DE LA MAIRIE DU 23 DECEMBRE AU 5 JANVIER 2025

SOMMAIRE

1. PAGE DE GARDE
2. SOMMAIRE
3. MOT DU MAIRE
4. PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
5. PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
6. PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
7. PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
8. PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL DU SIVOM
9. REPAS DES SAGES
10. CEREMONIE DONS D'ORGANES
11. CEREMONIE DU 08 MAI & 11 NOVEMBRE
12. VIE A L'ECOLE
13. VIE A L'ECOLE
14. VIE A L'ECOLE
15. VIE A L'ECOLE
16. GRAINE DE MÔMES
17. ANIMATIONS D'ETE
18. LE PERISCOLAIRE : LES PETITS LOUSTICS
19. LE PERISCOLAIRE : LES PETITS LOUSTICS
20. URBANISME
21. ETAT CIVIL : NAISSANCES
22. ETAT CIVIL : ANNIVERSAIRES
23. ETAT CIVIL : ANNIVERSAIRES
24. ETAT CIVIL : MARIAGES & PACS
25. 3 EME AGE WAHLBACH ZAESSINGUE
26. 3 EME AGE WAHLBACH ZAESSINGUE
27. ASL WAHLBACH ZAESSINGUE
28. DO IN/YOGA
29. COMMUNIQUE DE LA PAROISSE
30. COMMUNIQUE DE LA PAROISSE
31. APICULTEURS
32. CHASSEURS ET ARBORICULTEURS
33. BRIGADE VERTE
34. BRIGADE VERTE
35. TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE
36. CARITAS
37. INFOS DIVERSES
38. AGENDA
39. NUMEROS UTILES
40. VCEUX 2025



MOT DU MAIRE

Cher(e)s Administré(e)s,

A l'approche de cette fin d'année 2024, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à tous de passer de douces et belles fêtes de Noël et du Nouvel An.

Comme vous avez pu le constater, nous avons terminé la dernière tranche des travaux rue de Zaessingue. Quelques petits travaux d'entretien des rues et réfections de chaussées ont été fait cet automne. Je tenais également à vous informer que la rue desservant « les maisons Batige » rue de Zaessingue, a été financée par la société «Batige» et n'a donc rien coûté à la Commune. Je remercie l'Association Foncière d'avoir accepté de céder ce chemin à la Commune pour réaliser ce projet. Le fossé a été busé avec un diamètre au dessus de la norme en vigueur demandée par Saint-Louis Agglomération, afin d'avoir un écoulement correct lors de fortes pluies.

Je souhaite revenir sur la journée citoyenne 2024, qui a connu un franc succès en réunissant des bénévoles enthousiastes, dans une ambiance fort sympathique. Merci à tous les participants ; l'équipe municipale et les services de la mairie pour l'organisation de cette journée. Merci à notre maître-chef barbecue Jean-Marc pour sa présence et son aide, en plus des repas à thème qu'il organise deux fois par an pour « nos sages », pour un moment de convivialité.

Lors de notre dernier conseil municipal, le projet d'acquisition d'un terrain attenant à la mairie a été validé. Nous pouvons ainsi commencer notre projet d'un périscolaire. Je tenais aussi à remercier les bénévoles, venus réaliser le mur de soutènement aux abords de l'escalier extérieur à la salle communale. Merci à vous, grâce à votre aide, la Commune a fait une belle économie.

Lors de la commémoration du 11 novembre, notre Commune a reçu le label « Village ambassadeur du don d'organe », qui à mon sens, est un geste citoyen fort, afin d'en informer la population .

Je voulais aussi souhaiter de belles fêtes de fin d'année à notre doyenne Mme Goetz (98 ans) qui nous a accueilli en septembre lors de son anniversaire et qui nous a raconté quelques anecdotes de sa jeunesse. Belle fête Madeleine et bonne santé.

Avec les Adjointes, le Conseil Municipal, et le personnel communal, nous vous souhaitons une bonne lecture, et une belle fin d'année.

C'est avec grand plaisir que je vous convie toutes et tous lors de la réception du nouvel an à la salle communale.

Schena rutsch, un bliba g'sunt !

Votre Maire Anthony MARTIN

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2024

DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL APPELE A SIGNER LES AUTORISATIONS D'URBANISME EN CAS D'INTERESSEMENT DU MAIRE

Vu l'article L 422-7 du code de l'urbanisme qui stipule que si le Maire est intéressé par un projet faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune doit désigner un autre de ses membres pour prendre la décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, désigne pour la durée du mandat, Monsieur Jean-Martin OTT, premier adjoint au Maire, pour prendre les décisions relatives à la délivrance des autorisations d'urbanisme pour lesquelles le Maire serait intéressé.

SALLE COMMUNALE : REGLEMENT, TARIF DE LA LOCATION ET PROJET DE TRAVAUX

Travaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que des travaux sont nécessaires à la salle communale. Il présente un devis pour l'aménagement d'une partie de la cuisine. Cet aménagement comprend l'acquisition d'un four avec un système d'autonettoyage, une hotte, un lave-vaisselle, un évier et divers matériels de rangements. Le devis se chiffre à 14 053.41 € HT soit 16 864.09 € TTC.

D'autres devis vont être demandés pour comparaison. Il précise également qu'une actualisation du devis du chauffage est cours. Des demandes de subventions vont être déposées.

Contrat de location et règlement

Monsieur le Maire rappelle qu'un projet de contrat de location et de règlement de la salle a été transmis par mail à chaque Conseiller, suite à la précédente réunion.



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les tarifs proposés au 1^{er} janvier 2025 :

	Prix habitants de Wahlbach	Prix personnes extérieures
Location week-end	300 €	500 €
Location pour 2 soirées dans le week-end	450 €	750 €
Commerce (VDI – Entreprise)	300 € par jour	500 € par jour
Location nouvel an	600 € + 100 € forfait ménage	900 € + 100 € forfait ménage
Si annulation dans le mois précédent	100 €	100 €
Association	10 € par heure	15 € par heure
Enterrement	Gratuit	100 €
Chauffage	Relevé de compteur	Relevé de compteur

Le Conseil Municipal a approuvé le nouveau règlement et le contrat de location, ainsi que les nouveaux tarifs de location au 1^{er} janvier 2025.

DIVERS

PROJET PERISCOLAIRE

La commune a transmis une proposition financière pour l'acquisition de la propriété Bilger/Boetsch située au 3 rue Principale à Wahlbach. Cette proposition a été déclinée par les propriétaires.

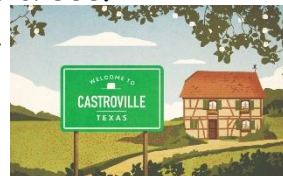


FETE DU VILLAGE

Monsieur le Maire souhaite organiser une fête de village en vue d'organiser un voyage à Castroville (ville au Texas dans laquelle des maisons alsaciennes ont été reconstruites dont une de Wahlbach) pour le Conseil Municipal et les villageois intéressés.

Afin d'organiser cette manifestation, une association devra être créée.

Des renseignements vont être pris auprès de divers organismes.



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025

Monsieur la Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L.1612-1 du Code Général de Collectivités Territoriales :

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, seront inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Montant budgétisé, dépenses d'investissement 2024 (hors chapitre 16) :
356 563.79 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de **89 140.95 €**.

ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION MUTUALISEE PREVOYANCE PROPOSEE PAR LE CDG68.

Exposé :

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 rend obligatoire la participation financière des employeurs publics à la PSC. Cette obligation s'applique progressivement dans la Fonction Publique Territoriale (FPT) avec une prise en charge minimale sur des garanties minimales dès le 1^{er} janvier 2025 pour la Prévoyance.

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque Prévoyance, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, à **26 €/mois** à compter du 1^{er} janvier 2025.

PROJET PERISCOLAIRE - ACQUISITION DU TERRAIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. LITZLER Guy, domicilié au 15 rue de Zaessingue à Wahlbach, souhaite vendre les parcelles suivantes :

- 5 rue du Maréchal Foch
 - la partie arrière du terrain section 1 parcelle 79 d'une contenance d'environ 14 ares,
 - le terrain section 1 parcelle 38 d'une contenance de 1,13 ares,
- rue de l'Eglise
 - le terrain situé section 01 parcelle 82 de 0.01 are,
 - le terrain situé section 01 parcelle 84 de 0.07 ares

La contenance réelle de la parcelle 79 sera déterminée lors du passage du géomètre.

Le prix est de 15 000 € l'are, acte en main. Les constructions existantes seront démolies par le vendeur.

Cette parcelle est dans le centre du village, attenante à l'école et à la mairie. L'acquisition de ces parcelles permet d'envisager une unité entre l'école et le projet du périscolaire.

Après discussion, le Conseil Municipal, décide (avec dix voix pour et une abstention) :

- d'approuver l'acquisition des parcelles susmentionnées,
- que la démolition est à la charge du vendeur,
- que les frais d'actes, de géomètre et annexes sont à la charge du vendeur,
- que les crédits nécessaires à cette acquisition seront prévus au Budget Primitif 2025.



Séance du 25 novembre 2024

ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION MUTUALISEE PREVOYANCE PROPOSEE PAR LE CDG68.

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 rend obligatoire la participation financière des employeurs publics à la PSC. Cette obligation s'applique progressivement dans la Fonction Publique Territoriale (FPT) avec une prise en charge minimale sur des garanties minimales dès le 1^{er} janvier 2025 pour la Prévoyance.

Le Conseil Syndical décide, à l'unanimité des membres présents :

Article 1 : de fixer le montant de participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque Prévoyance, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, à 26 €/mois à compter du 1^{er} janvier 2025.

Article 2 : d'adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance mise en place par le Centre de Gestion du Haut-Rhin et souscrite auprès de Relyens, à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée d'un an selon les taux de cotisation suivants :

ACQUISITIONS DIVERSES

- BROYEUR D'ACCOTEMENT

Monsieur le Président informe que le broyeur d'accotement est vétuste.

L'entreprise Fuchs de Rantzwiller nous a transmis un devis pour un broyeur d'accotement d'occasion pour un montant 5 500 € HT soit 6 600 € TTC.

Le Conseil Syndical émet un avis favorable.

- TRAVAUX VEHICULE POMPIERS

Monsieur le Président informe que l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Wahlbach-Zaessingue ont acheté un nouveau véhicule.

Les pompiers ont estimé les travaux d'aménagement de ce véhicule à 3700 € HT dont 1200 € de gyrophare et 2500 € de signalisation.

Ils souhaitent que le Sivom prenne en charge ces travaux.

Le Conseil Syndical émet un avis favorable. Ce montant sera prévu au budget 2025 et viendra en déduction du montant alloué habituellement.

- ACQUISITION DE TABLETTES POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE

Lors du Conseil d'école, la directrice a demandé au Président l'achat de 12 tablettes.

Plusieurs devis ont été demandés. Monsieur le Président se renseigne s'il est possible d'obtenir une subvention.

Le Conseil Syndical émet un avis favorable. Ce montant sera prévu au budget 2025.

REPAS DES SAGES



Le repas des sages a eu lieu le 26 octobre.
Encore un franc succès pour cette nouvelle
édition. Un grand merci à Jean-Marc
HAABY pour son implication.

Pour sensibiliser au don d'organes...

Au même titre que Village-Neuf et Steinbrunn-le-Haut, la commune de Wahlbach a souhaité rejoindre le cercle des « villages ambassadeur du don d'organes ».

Par ce projet, la Commune souhaite partager des valeurs de solidarité et de fraternité !

Cet engagement a été matérialisé par la pose de panneaux aux entrées de la localité, en espérant que les automobilistes et les administrés en parlent avec leur entourage.

Selon le Dr Julie Schaeffer, médecin coordonnatrice des greffes à l'hôpital Émile-Muller de Mulhouse, l'enjeu est important, sachant que le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000, alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6000.

Ainsi, on constate plus d'un millier de décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36 %. Même si la loi précise que nous sommes tous donneurs, à moins d'avoir exprimé un refus de notre vivant. Mais il est très difficile dans un moment aussi douloureux et au regard de la sidération de l'instant pour la famille, de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt.

Plusieurs témoignages de greffés sont venus charger la cérémonie d'émotion !

Le mot de la fin est revenu à Daniel Adrian, conseiller d'Alsace, confronté à la problématique par une épouse doublement greffée de la cornée : « tout l'intérêt de cette action est de sensibiliser, soutenir, susciter le débat ».

France Rein Alsace à Mulhouse
Contact : Richard Cichosz
alsace@francerein.org



DEVOIR DE MEMOIRE

CEREMONIE DU 08 MAI



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



VIE A L'ÉCOLE

Une année à l'école !

Les écoliers de Madame Arpon vous proposent une année 2023 -2024 à l'école, riche en découvertes, sorties.



Spectacle de danse pour découvrir Schubert à la filature de Mulhouse



Les yeux brillent d'émotion en voyant le Saint-Nicolas

VIE A L'ECOLE



En attendant
Noël ...



L'opération boîtes
de Noël saison 4,
merci aux participants !



Pâques avec la
chasse aux
œufs avec
notre conteur
Henri Fritsch

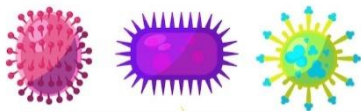


VIE A L'ECOLE

Sciences en classe pour découvrir les microbes et les bactéries



Les bouillons de culture après les expériences : il vaut mieux se laver les mains avec de l'eau et du savon



Village propre et équitérapie à l'école avec Méline



VIE A L'ECOLE

A l'Ecomusée , découverte du torchis.



Bonne année



Les élèves vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année. Ils peuvent déjà vous annoncer la vente des bredalas du 14 décembre dans le RPI de Wahlbach-Zaessingue pour financer les actions ayant lieu dans l'école, comme la sortie au cirque en mai 2025.

Ils se réjouissent de participer à la fête de carnaval du 7 février 2025.

L'année 2024 -2025 inaugure de jolis moments et sera également propice à participer à de belles expériences.

GRAINE DE MÔMES

L'année 2024 a fait souffler un air d'un renouveau pour notre association et ce n'est pas moins de 11 nouveaux membres qui nous ont rejoint dans la joie et la bonne humeur !

Vous avez été nombreux à répondre à nos manifestations et nous vous en remercions.

Durant cette année nous avons réalisé notre traditionnelle vente de fromage, puis un atelier créatif affichant complet après quelques jours d'inscription.



La rentrée a été mise sous le signe du sport avec la mise en place de cours de danse hebdomadaire à Zaessingue ainsi qu'une initiation au KARATE FUDOKAN.

Notre soirée Halloween a mis le feu au stade de foot de Wahlbach pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Nous avons terminé l'année avec un atelier créatif sur le thème de Noël après lequel nous avons partagé manalas et chocolat chaud ainsi que notre vente de couronne de l'avent.

Toute l'équipe de L'Association Graine de Mômes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous le **25 janvier 2025** pour notre vente de fromage.



Nous avons ensuite organisé un très beau moment avec les enfants lors de la création de la fresque murale du Wahl'Park, du village d'enfant lors du marché aux puces de Zaessingue, puis partagé un moment convivial lors de notre Brunch participatif.



Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous soutiennent en participant à nos actions ainsi que le SIVOM, la commune de Wahlbach et de Zaessingue.

Grace à vous, deux actions auront lieu en mars et avril prochain pour ravir le plus grand nombre d'enfants.



ANIMATIONS D'ETE

Les journées Opération Survie restent au TOP 1 des animations d'été, certains enfants s'étaient inscrits à plusieurs journées « O. S. » pour observer la faune et la flore à Wahlbach ; apprendre que la pâquerette, le mouron.... sont entièrement comestibles alors que pour le plantain, le pissenlit... ce ne sont que les feuilles pour d'autres plantes comme le lamer c'est la fleur ; le tout avec des recettes de salades, soupes, desserts ou quiches. Nous étudions aussi les empreintes des animaux, les 20 points qui indiquent la météo ou comme s'orienter avec l'aide des arbres.



Les journées japonaises étaient aussi complètes pour apprendre à écrire son prénom et d'autres mots ou phrases - faire des bricolages (origamis, éventails, chapeaux....) Souvent les enfants connaissent des mots japonais par les dessins animés.

Dans l'atelier d'alsacien, les 8 participants avaient tous 5 ans



Les P'tits Loustics

L'ANNEE 2024 CHEZ LES P'TITS LOUSTICS



Le mois de février a été très festif pour nos P'tits Loustics.

Nous avons célébré Mardi Gras. Enfants et animateurs ont revêtu leurs plus beaux costumes ce jour-là.



Lors des vacances d'hiver, les maternelles ont découvert le monde du Far West, les indiens et les cowboys. Au programme : déguisement, affiche « Wanted », cuisine tipis en chocolat, grands jeux du shérif ...



Le thème des vacances pour le groupe des primaires était « Les Livres ». Ils ont pu découvrir différentes sortes de livres : les mangas, les romans, les BD, les livres docs et les comics. Ils ont pu participer à un match de Quidditch avec Julien de Caméléon Sport.

Deux sorties ont été organisées à la Patinoire de Mulhouse et au Climb'Up de Wittenheim

Lors des vacances d'avril, les P'tits et Grands Loustics ont participé à des activités sur le thème du printemps.

Le but de ces vacances était de faire un maximum d'activités à l'extérieur.

Au programme : randonnée vélo et pédestre, accrobranche, cuisine nature, jeux de piste, jeux de plein air, course d'orientation avec Julien de Caméléon Sport ...



Les P'tits Loustics

LES P'TITS LOUSTICS ONT VÉCU UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DU SPORT



Multi-sports
Nature avec
Julien de
Caméléon
Sport



AquaPark au EastPark à Bartenheim



Karaté avec Roger
Zinniger et Jean
Claude Schweitzer



Magstatt Race Loustics
Run avec Julien de
Caméléon Sport



Hip Hop avec Thomas



Piscine d'Ottmarsheim

Le thème des vacances d'automne pour les tout
« P'tits Loustics » était les Monstres et
Gourmandises : Au programme : cuisine, grands
jeux, petites histoires, peinture ...



Les Grands Loustics ont passé 2 semaines
sur le thème du cinéma. Ils ont découvert
des films tels que GhostBusters, Cruella, Le
pirte des Caraïbes, BeetleJuice à travers
différentes activités bricolages, grands jeux,
création de tenues pour un défilé...

URBANISME

Demandeur	Objet	Adresse
WILHELM Thierry	Panneaux photovoltaïques	10 Rue du Moulin
RICHERT Augustin	Pergola vitrée	22 B rue de Zaessingue
LOTH Vincent	Clôture grillagée	18 B Rue de Zaessingue
COLLAY NICOLAS	Panneaux photovoltaïques	15 rue de la Liberté
HUSSER Patrick	Panneaux photovoltaïques	32 A rue Principale
SCI MARTIN	Abri de jardin	30 rue de Bâle
GAUGLER THIERRY	Garage	6 rue des Bleuets
RETHERS Claude	Panneaux photovoltaïques	33 rue de Zaessingue
WOLFERSPERGER WENCESLAS	Panneaux photovoltaïques	32B rue des Zaessingue
GAUGLER THIERRY	Grillage	6 rue des Bleuets
LEYDER Raphael	Pergola bioclimatique	20b Rue de Zaessingue
GRUTTER Sezan	Clôture	22 rue de Zaessingue
MARTIN Claude	Panneaux photovoltaïques	23 rue de Bâle
PETER Denis	Création d'un SAS d'entrée	46 B rue de Zaessingue
GRIENENBERGER Gisèle	Panneaux photovoltaïques	11 rue du Heilhof
FANTAUZZI Adrien	Panneaux photovoltaïques	4 Rue des Bleuets
MEISTER KEVIN	Portail	2 Rue du Moulin



PETIT RAPPEL : POUR FACILITER LA DISTRIBUTION DU COURRIER, MERCI D'APPOSER VOS NOMS SUR VOS BOÎTES AUX LETTRES.

ETAT CIVIL : NAISSANCES



GRIENENBERGER MATHIEU

Nolan
29/01/2024



FALLECKER Martin
27/02/2024

TASTAN Dila
07/08/2024



Baptême de STORRER Lilio
19/10/2024



ETAT CIVIL : ANNIVERSAIRES



KOLB Jacqueline
10 mai 1944



DIETSCH Augusta
14 mai 1944



GOETZ Madeleine
14 septembre 1926

ETAT CIVIL : ANNIVERSAIRES



KUENEMANN Josiane
09 novembre 1954



BABINGER Hélène
19 novembre 1944



KLAUSCHEN Hubertus
16 décembre 1934



OCHSENBEIN Andrée 11 mars 1954

HUSSER Etienne 15 mai 1954

BILGER Marie-France 04 juin 1954

HUWILLER Gottfried 18 juin 1949

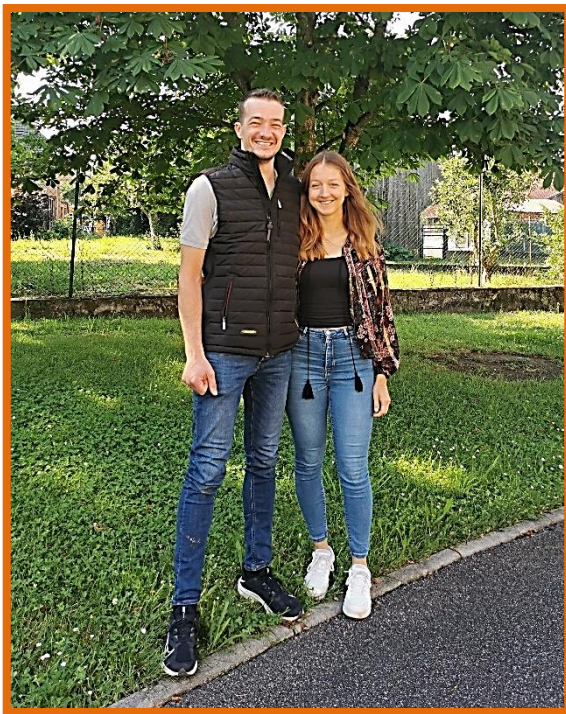
GRIMM Raymonde 31 août 1954



ETAT CIVIL : MARIAGES & PACS



PACS : FERAUD Jean-Yves et POPA Florina
25/03/2024



PACS : BRITSCHU Loïc
et UNGER Marie
24/06/2024



PEREZ Guillaume et
STEMPFLIN Carole-Anne
18/05/2024



FRAUDIN Samuel
et
DIETSCH Laetitia
13/07/2024



DÉCÈS

DORNER née WOTLING Marie-Antoinette – 29/01/2024
LITZLER Jules – 08/02/2024
ALLEMANN André - 19/10/2024



3 EME AGE WAHLBACH ZAESSINGUE

Communiqué du Club du 3ème Age de WAHLBACH – ZAESSINGUE



Les temps forts de notre Club ont été :

. les retrouvailles pour fêter les **anniversaires**.

. L'Amicale des Sapeurs- Pompiers en collaboration avec notre club ont, à nouveau, organisé le **Marché aux Puces** qui s'est déroulé le 5 mai 2024, comme d'habitude et depuis 2013, à Zaessingue, pour la 8^{ème} édition. Cette manifestation avait été entrecoupée de 4 années, suite au COVID.

Cette année l'ASL est venue renforcer les rangs. Dès les premières heures, il pleuvait et la journée s'annonçait morose ; de nombreux stands étaient absents. Mais, par chance, en fin de matinée, voilà que le soleil arriva. Les records ont été battus pour les repas de midi. Le même succès a pu être constaté au stand « pâtisserie ». Les habitants des deux villages étaient présents, pour l'occasion.

Doppelsburg : depuis des années, nous étions régulièrement invités à passer un après-midi récréatif dans ce domaine, qui est rattaché à la commune de Hirsingue. Cet Etablissement a été transformé en Accueil de Jour. Désormais nous ne pourrons plus y accéder.

Sortie annuelle du Club



Après discussion, le cap a été mis sur l'Allemagne, point de chute « Le Bohrerhof ». Pour des personnes de la campagne, cet endroit était parfaitement bien choisi.

3 EME AGE WAHLBACH ZAESSINGUE

Départ direction « Markgräflerland ».

Premier arrêt au Domaine WASSMER, Schlossberges de Staufen. Après un accueil chaleureux, présentation de la propriété par le dirigeant. Nous avons pu déguster les délices de sa production, en guise d'apéro. Midi sonnant, nous repartions pour Feldkirch, où nous étions attendus pour le déjeuner, dans un restaurant panoramique. Dans la grande cour, tous étaient en admiration devant la présentation artistique des légumes d'automne, de toutes beautés!



Pour conclure cette journée découverte, cap a été mis sur « Vitra Campus Events ». Petit village qui regroupe dans différents bâtiments, les réalisations d'artistes du monde entier. La proposition nous a été faite pour le - Vitra Schaudapot Deli Shop - crée en 2016 par Herzog et Meuron. Nous avons pu découvrir toutes les formes possibles pour s'asseoir ou se reposer, dans différentes matières premières. Tous ont été conscients qu'il nous reste encore beaucoup de trésors à découvrir.

Pour clore cette journée, le « Café Kuchen » nous attendait à la sortie du campus.



Et nous voilà de retour, le cœur plein de souvenirs.

La présidente Denise SCHUR

ASL WAHLBACH ZAESSINGUE

ASL Wahlbach-Zaessingue / Section marche nordique

Sortie dans le Jura Alsacien

Au départ de Kiffis, nous nous sommes dirigés vers le «Naegeliberg» pour ensuite grimper jusqu'au «Col de Rote Flüh» (altitude proche de 800 m) avec une vue exceptionnelle sur le Jura Suisse en contre-bas.

Retour direction Wolschwiller sur le sentier du douanier jusqu'au «Raemelsberg» (foto groupe). Descente vers le village de Kiffis pour le repas de midi au Restaurant au Cheval Blanc, dans une belle salle réservée que pour nous et une table joliment décorée ! (à conseiller sans modération). Nous donnons rendez-vous à nos marcheurs pour la sortie 2025 dans les Vosges.



Serge Wolf

PS: à toute personne intéressée à rejoindre le groupe le mardi soir:
serge.flow@wanadoo.fr



DO IN/YOGA

ASL Wahlbach Zaessingue propose

COURS DE YOGA



Le mardi de 9h30 à 11h et le mercredi de 19h15 à 20h45 à Zaessingue salle ASL

Du mieux-être à l'Être

La pratique de ce yoga permet la rencontre et l'allègement des tensions nerveuses et psychiques entraînant la libération progressive de ce qui nous empêche d'être pleinement nous-même et ouverts à la vie.

COURS DE DO IN



Le lundi de 18h15 à 19h15 à Zaessingue salle ASL.

Discipline d'origine japonaise qui associe des exercices de respiration, des étirements et des auto-massages. Contribue au maintien de la santé à assouplir le corps, à apaiser le mental et à harmoniser la circulation énergétique.

Renseignements : Josiane Kammerlocher 07 81 84 04 98

DECHETTERIE DE SIERENTZ

DECHETTERIE DE SIERENTZ

Saint-Louis Agglomération
DECHETTERIE DE SIERENTZ
Rue du Capitain Dreyfus
68510 SIERENTZ
Téléphone : 03 89 38 14 65



Horaires d'ouverture d'hiver

	Matin	Après-midi
Lundi	-	14h00 - 18h00
Mardi	-	-
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	-	-
Vendredi	-	-
Samedi	9h00 - 17h00	
Dimanche	-	-



En cette période où l'on prépare les Fêtes de fin d'année, voici la recette d'une « **Bûche de la Paix** », **facile à réaliser, et surtout très peu couteuse.**

Prendre un saladier de générosité, y mettre une cuillère à soupe d'accueil. Casser dessus une demi-douzaine de Bonjour, de s'il vous plait de Merci et d'Au-revoir....

Mélanger le tout avec votre spatule de sourire, ajouter un peu de parole et beaucoup d'écoute, puis introduisez délicatement quelques grammes de levain d'AMOUR.

Laisser reposer un bon moment.... Bien mélanger avec un demi-litre de soutien, rajouter ce qu'il faut de tolérance pour rendre votre pâte homogène, enfournez-la en surveillant avec attention. Si en gonflant le contenu déborde du plat, piquer dedans avec une bonne dose de pardon.

Quand votre pâte est bien cuite, roulez-la sur une toile de tendresse, puis fourrez-la d'une crème de calme et de sérénité... saupoudrez d'une pincée d'humour et de compassion. Votre bûche est prête à être partager avec tous ceux qui sont autour de vous.

JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE

Fête patronale SAINT-MAURICE

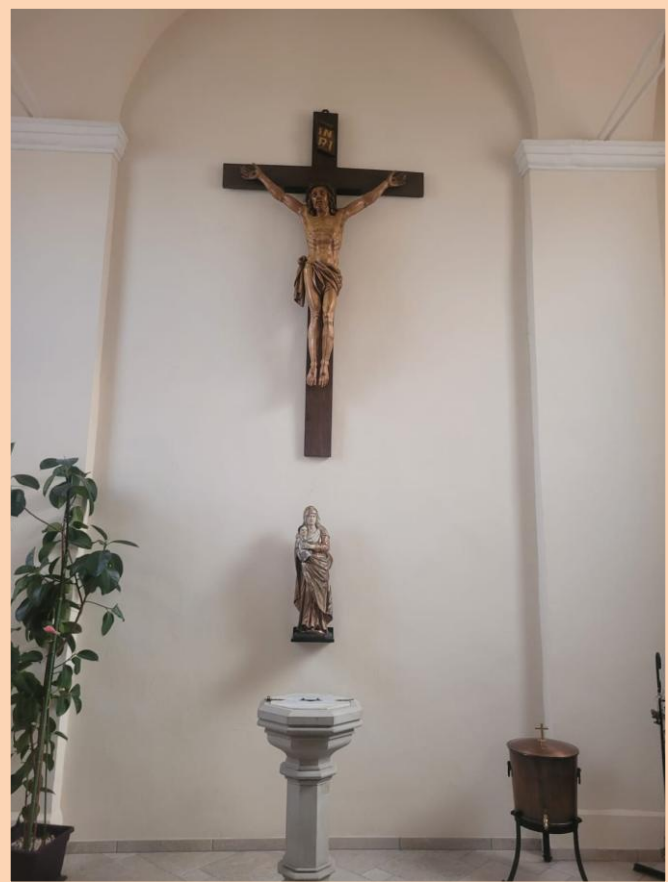
Le 13 octobre dernier, nous avons organisé le repas paroissial habituel dans la salle communale. Un grand « MERCI » aux nombreux convives qui sont venus déguster les bouchées à la reine et spätzle concoctées par le Restaurant MARTIN et appréciées par tous.

144 repas ont été servis, mais la salle ne pouvant contenir un si grand nombre de personnes, beaucoup ont emporté leur repas. Quelques personnes ont pris place sur la terrasse, fermée pour l'occasion. Les membres du Conseil de Fabrique et leur famille ont œuvré en parfaite harmonie, ce qui a permis de maîtriser sans encombre, la charge considérable de travail.

A NOTER que pour 2025 nous avons opté pour une nouvelle formule: **REPAS à EMPORTER**, à chercher dans la salle communale : Civet de marcassin, spätzle et choux rouge - dessert : tarte aux fruits - boissons. Date : **30 mars 2025**. Davantage de précisions seront données par voie de presse, en temps utile.



COMMUNIQUE DE LA PAROISSE



N'oublions pas **notre histoire** : le clocher de l'église de Wahlbach date du XIII^{ème} siècle. En 1771 fût construite la nouvelle nef de notre église. Après la 2^{ème} guerre mondiale, le monde, les mentalités et les gens changent. Un bouleversement s'amorce qui balaye quelques siècles de traditions et remet en cause tout ce qui avait été enseigné jusqu'alors. Un grand chambardement frappe les églises du Sundgau, transformant ces lieux de recueillement et de prières en les dépouillant de leurs attributs centenaires. Beaucoup de fidèles ont eu de la peine à comprendre le pourquoi : autel tourné vers le public, les stations peintes du chemin de croix disparaissent, ainsi que des statues, le banc de communion est enlevé. Pour Wahlbach, le banc de communion a trouvé une place au nouveau cimetière. Une ancienne croix a également été placée là. C'est la croix de l'ancienne ferme STUTZ qui a brûlée en 1800. Une autre croix ancienne a été adossée au mur du côté Nord de notre église paroissiale (cimetière).

En traversant notre ban communal, nous pouvons constater qu'une dizaine de croix s'élèvent dans la nature. Chacune rappelle une histoire (accident, mort, remerciement ...) qui parfois est gravée dans le socle. A découvrir....



L'ancienne croix de la ferme Stutz, a été placée à côté de la grotte de Lourdes et réinstallée par Maurice MULLER et Jean-Pierre HEITZ.

APICULTEURS

APICULTURE AMATEUR (SECTEUR ALTKIRCH ET ENVIRONS) – LES BASES POUR SE LANCER !

L'Association des Apiculteurs d'Altkirch et environs propose aux personnes majeures intéressées par une apiculture amateur, de s'inscrire à une formation qui débutera vers la mi-mars 2025. Cette formation qui se constitue de modules théoriques et pratiques sera dispensée par des apiculteurs expérimentés.

THEORIE : elle se déroule en principe les vendredis à partir de 19 h (ou si nécessaire en visio)

Programme : introduction et biologie de l'abeille ; les produits et fonctionnement de la ruche ; les ennemis et maladies de abeilles ; les travaux tout au long de l'année.

PRATIQUE : la pratique se déroulera les samedis (suivant calendrier à définir et météo) au rucher école de Wahlbach ; possibilité pour les élèves d'entreposer une ruche personnelle pendant un an au rucher école afin d'assurer un suivi

Programme : en avril : visite de ruches, intervention de printemps ; en mai : multiplication des ruches ; en juin : récolte de miel ; en juillet : traitement et préparation en vue de l'hivernage ; en septembre : contrôle des ruches avant l'hivernage

Frais de formation : 30 € par personne (40 € pour une famille) ; adhésion membre actif à l'association : 48 € (par personne ou par famille)

Renseignements et inscriptions :

GUTLEBEN Gilles au 06.82.46.83.30

mail : gutleben.gilles@orange.fr

ou ABT Catherine au 06.45.86.38.00

mail : abt.catherine@gmail.com

Association des apiculteurs d'Altkirch
et environs 5 rue de l'église
68130 Wahlbach

Vice-Président : Gérard Arnaud

THEORIE : elle se déroule en principe les vendredis de 19 h à 21 h en salle (à Obermorschwiller)

Programme : introduction et biologie de l'abeille ; les produits et le fonctionnement de la ruche ; les ennemis et maladies de l'abeille ; les travaux tout au long de l'année.

PRATIQUE : la pratique se déroulera les samedis (suivant calendrier à définir et météo) au rucher de Wahlbach.

Avril : visite de ruches ; intervention de printemps ; mai : multiplication des ruches ; juin : récolte ; juillet : traitement et préparation en vue de l'hivernage ; septembre : contrôle des ruches avant l'hiver.

Les élèves qui le souhaitent, à l'issue de leur formation, pourront acquérir une ruche qui sera entreposée pendant une année apicole au rucher-école afin de leur permettre de bénéficier d'un suivi personnalisé.



La photographie de famille, sur fond de rucher école à Wahlbach. Photo Paul-Bernard Munch

CHASSEURS ET ARBORICULTEURS

ASSOCIATION DE CHASSE DE WAHLBACH

Chers Citoyens de Wahlbach

Nous tenons à vous informer pour être totalement transparent avec vous que cette année nous avons un accord avec le lot de chasse de la commune de Franken jusqu'à la fin de la saison en février 2025 qui prévoit un jour de battue tour à tour sur chaque commune tous les 15 jours.



LES BATTUES DES CHASSEURS SE TIENDRONT ENCORE LE 5 ET LE 18 JANVIER 2025

Ainsi nous réduirons de moitié le nombre de jours de chasse sur la commune de Wahlbach.

Nous vous remercions encore de votre confiance et restons à votre disposition pour toute question.

ACW

ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS DE WAHLBACH, ZAESSINGUE ET ENVIRONS (AAWZE)

Aawze68@gmail.com



Chers voisines et voisins,

Vous avez peut-être vu des membres de l'association tailler des arbres, cueillir des pommes ou redresser un pommier. Nos activités continueront cet hiver et au printemps pour préparer nos arbres fruitiers à donner le meilleur d'eux-mêmes ! Si vous êtes intéressés par nos activités et que vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous écrire à l'adresse ci-dessus. L'adhésion coûte 10 €.

Nous vous proposons également de déguster notre jus de pommes que vous soyez adhérent ou non.

Prix par bouteille :

Adhérent 1 €

Non adhérent 2€50



*Notre jus de pommes
en cours de fabrication*



Quelques activités de l'année : redresser des arbres et les protéger contre les chevreuils.



A bientôt

La présidente, Célia Beaudouin.

Le secrétaire, Christophe Desbois.

Brigade Verte

Gardes-champêtres Intercommunaux d'Alsace



Les domaines d'intervention de la Brigade Verte d'Alsace sont nombreux et variés. Cela comprend la divagation d'animaux, le constat de dépôts sauvages, les interventions pour feux ...

Parmi ses missions, la Brigade Verte d'Alsace est aussi en charge de signaler la présence d'espèces exotiques envahissantes dont fait partie :

L'Ambroisie à feuilles d'Armoise

Cette plante originaire d'Amérique du Nord est un véritable fléau en région Rhône-Alpes. Elle est responsable de graves allergies, rhinite, conjonctivite, urticaire. Elle affecte 600 000 personnes et coûte à l'Agence Régionale de Santé 40 millions d'Euros.

Présente en Alsace depuis les années 2000, elle colonise peu à peu les bords de route et les parcelles agricoles. Il y a urgence à la repérer et à la détruire pour préserver notre biodiversité, mais aussi et surtout, notre santé.

Elle apparaît entre avril et mai sous forme de cotylédons et poussent généralement sur les terrains vagues, les bords de route et les voies ferrées. Elles aiment aussi les cultures de printemps tel que le tournesol, le maïs, le soja et les betteraves. Elle prolifère rapidement en bord de route en raison du déplacement d'air des véhicules.



Les graines peuvent se trouver dans les mélanges pour oiseaux et souvent au pied des mangeoires, on peut voir apparaître des plants d'ambroisie

Une plante génère environ 3000 graines et la viabilité des graines dans le sol est au minimum de 10 ans. Certaines études récentes nous montrent que la viabilité peut être portée à 20 ans avec un taux de germination de 85%

Méthode de lutte et réglementation :

Dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, des Arrêtés préfectoraux rendent obligatoire la destruction de cette plante.

Les méthodes de lutte sont variées et vont du simple arrachage pour quelques pieds à des solutions de broyage, binage, déchaumage ou désherbage en fonction de l'étendue ou de la nature du sol.

L'arrachage des plants avant la formation des graines reste la méthode la plus efficace.

Pour plus d'informations :

www.ambroisie.info

Pour la signaler : Plateforme interactive signalement ambroisie



Brigade Verte d'Alsace : 03 89 74 84 04



BRIGADE VERTE
GARDES CHAMPÊTRES D'ALSACE

Brigade Verte

Gardes-champêtres Intercommunaux d'Alsace

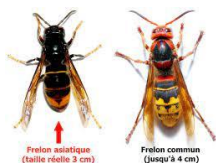
Parmi ses domaines de compétence, la Brigade Verte s'occupe également du signalement des espèces exotiques envahissantes dont fait partie le Frelon Asiatique. Afin de pouvoir lutter contre cette espèce récemment présente dans notre département, il est important de pouvoir signaler rapidement les observations.

Le département du Haut-Rhin est le dernier département infecté par l'espèce. Les premiers signalements datent de mai 2023 sur la commune de Houssen. Un nid a aussi été signalé et détruit sur Mulhouse. Un apiculteur de Walheim nous a fait récemment part d'une observation d'individus isolés rôdant autour de ses ruches. L'espèce a également fait l'objet d'une observation sur la commune de Wittersdorf. Malheureusement aucun nid n'a encore été détecté. C'est un prédateur pour les colonies d'abeilles domestiques sur lesquelles il fait des ravages.



BRIGADE VERTE
GARDES CHAMPÊTRES D'ALSACE

Reconnaissance de l'espèce :



Plus petit que le Frelon européen, le Frelon asiatique est facilement reconnaissable à sa livrée foncée. La tête est noire, la face jaune orangé et les pattes jaunes à l'extrémité

Biologie de l'espèce : Le Frelon asiatique est une espèce diurne qui cesse toute activité à la tombée de la nuit. Il s'attaque aux abeilles, aux guêpes, aux insectes en tout genre et aux araignées. Ces proies serviront à nourrir les larves, les adultes ne se nourrissant que de liquide sucré. En automne, les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid pour s'accoupler. Elles sont les seules à hiverner dans du bois mort ou de la litière, le reste de la colonie meurt.

Au printemps, elles ébauchent un nouveau nid de la taille d'une orange sur le rebord d'un toit, dans divers abris ou des ruches abandonnées. La femelle fondatrice pond des œufs et élève ses premières larves qui deviendront des ouvrières 45 jours plus tard, en fonction des conditions météorologiques. Les ouvrières adultes sont en charge de finir le nid et d'entretenir la colonie, tandis que la reine fondatrice consacra le reste de son existence à pondre.

En général, la population du nid allant croissant, 70% des colonies déménagent au cours du mois d'août dans un nouveau nid construit par les ouvrières dans des arbres, à au moins 10 m du sol. Celui-ci peut être de forme ovale et mesurer jusqu'à un mètre de haut.

Réglementation : L'article L.411-6 du Code de l'Environnement interdit sur l'ensemble du territoire national, l'introduction, la détention, le transport, la vente, l'achat ou l'échange de tout spécimen d'espèce exotique envahissante dont la liste est fixée par l'Arrêté Ministériel du 14 février 2018.

Lutte :

- Prévenir et signaler si vous constatez la présence de l'espèce (Prévenir la mairie, la Brigade Verte du secteur et signaler à l'adresse courriel : referentfa68@gmail.com)
- Détruire ou faire détruire les nids Si le nid est accessible, il est possible de le détruire sans insecticide à la tombée de la nuit, en bouchant le trou d'entrée avec du coton, puis en enfermant le nid dans un sac avant de le détacher et de tuer la colonie par congélation ou étouffement. **Il faut toujours être équipé d'une combinaison de protection spéciale contre les frelons.**
- En cas d'attaques sur les ruches, poser des pièges à sélection physique (afin de ne pas impacter d'autres espèces) à base de mélanges sucrés et alcoolisés. Ces pièges sont à poser au mois de juin, période la plus fragile du cycle de développement des colonies, et jusqu'à la fin de la saison de prédation (octobre à mi-novembre)
- Il est possible de **réduire le stress des abeilles** en plaçant les ruches sous un filet ou dans une cabane grillagée de maille 5,5 mm. Une solution moins coûteuse, surnommée Muselière à frelons a confirmé son efficacité pour réduire de 41 % la paralysie de la ruche.

A proscrire : La destruction des nids au cours de la journée (notamment à l'aide d'une lance à eau ou d'un fusil) fait augmenter considérablement les risques d'accident. Tous les individus volant hors du nid ne seront pas tués et pourront rapidement reconstruire un nid à proximité.

Créé 1997 à l'initiative des communes, le Syndicat d'énergie Territoire d'Énergie Alsace regroupe 390 communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ; ce qui représente environ 743 000 habitants.

En tant que membre, notre commune a confié à Territoire d'Énergie Alsace son « pouvoir concédant », c'est-à-dire la gestion des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz.

Au total, Territoire d'Énergie Alsace est propriétaire de plus de 10 800 km de réseaux électriques basse et haute tension et de plus de 2 300 km de réseaux de gaz.

LES MISSIONS DE TEA

- Représenter les collectivités adhérentes pour tout ce qui concerne la distribution publique d'électricité et de gaz ;
- Vérifier que les Contrats signés avec EDF et ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ ENERGIES, CALEO et GAZ DE BARR sont bien respectés ;
- Coordonner et cofinancer les travaux d'enfouissement des réseaux (câbles électriques, fibre, etc.) pour qu'ils soient réalisés efficacement et en toute sécurité ;
- Verser aux communes une large partie de la taxe liée à la consommation d'électricité sur leur territoire ;
- Aider les communes à gérer les redevances liées à l'utilisation de leur domaine public par les réseaux ;
- Subventionner le passage en LEDs de l'éclairage public et soutenir les projets de transition énergétique.

ACTUALITÉ 2024 DE TEA

- La Communauté de Communes de Sélestat et dix communes du secteur d'Erstein ont adhéré au Syndicat ;
- À Morschwiller-le-Bas, la première canalisation de gaz fabriquée à partir de matériaux biosourcés a été installée par GRDF ;
- Une convention a été signée avec ENEDIS pour soutenir la transition écologique, notamment en décarbonant les chantiers et en renforçant les réseaux électriques face aux défis climatiques ;
- Plus de 700 dossiers de subvention aux particuliers traités dans le cadre du dispositif « Happy Gaz » ;



Travaux à Wolfersdorf (68) | Crédit photo : Territoire d'Énergie Alsace

 **territoire
d'énergie
ALSACE**

11 rue du 1^{er} Cuirassiers
68000 COLMAR
www.te.alsace





Caritas Alsace, la solidarité en circuit court



Territoire Sundgau



Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, **y compris dans le Sundgau**, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans le Sundgau, Caritas Alsace compte des équipes et des épiceries solidaires à Altkirch, Dannemarie, Illfurth/Spechbach, Illtal et Seppois. En 2023, les 98 bénévoles du secteur ont aidé 392 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la distribution de « bons essences ». L'augmentation du coût des carburants a mis en difficulté les familles les plus fragiles. Un constat d'autant plus vrai dans une zone rurale comme le Sundgau, où la voiture est souvent le seul moyen de transport.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€). Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt. Don sécurisé sur [caritas-alsace.org](https://www.caritas-alsace.org), ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex



Les bénévoles de Caritas ont distribué 783 tonnes d'aides alimentaires en 2023.



2 155 familles ont été reçues dans l'une des 13 épiceries sociales de Caritas Alsace en 2023.





VIVRE ENSEMBLE



Chères habitantes, chers habitants,

Nous tenions à travers ce mot rappeler l'importance de vivre ensemble dans le respect et la tranquillité, pour préserver la qualité de vie qui fait le charme de notre village.

Ces derniers temps, plusieurs actes regrettables ont été constatés : utilisation intempestive de feux d'artifice, déjections canines non ramassées et autres nuisances récurrentes. Bien que souvent sans gravité ces comportements répétés nuisent à la sérénité de notre commune et affectent directement notre cadre de vie.

Nous appelons donc chacun à la responsabilité et au respect des règles qui permettent à tous de profiter d'un environnement propre et en toute quiétude.

Pour rappel, la plupart de ces nuisances sont strictement réglementées pour éviter tout risque d'accident ou de trouble au voisinage, notamment en ce qui concerne l'usage de feux d'artifices.

Ensemble, faisons preuve de civisme et d'attention envers nos voisins.

Merci à chacun pour sa contribution à un cadre de vie agréable et respectueux pour tous.

La municipalité



NON AU HARCELEMENT A L'ECOLE

Jeudi 09 novembre était la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école.

À cette occasion la classe de CM1- CM2 de Madame Chaumont, a mené une action pour dire stop à ce fléau qui peut détruire des vies et causer beaucoup de souffrances.

Les élèves ont ainsi visionné un film qui avait pour but de sensibiliser les élèves mais aussi de comprendre en quoi consiste le harcèlement, quelles sont ses caractéristiques, pour mieux l'identifier et savoir quels comportements adopter.

Les enfants se sont montrés concernés par ce problème et chacun a pu exprimer librement son ressenti.

Ils ont compris que ce phénomène est grave, peut toucher n'importe qui et qu'il relève de la responsabilité de tous.

Enfin, il a été expliqué aux enfants que des solutions existent, qu'il faut oser en parler, appeler le 3018 et que la communauté éducative est une protection face à ce phénomène.

AGENDA



VOEUX DU MAIRE LE 11 JANVIER 2025 À 17 H DANS LA SALLE COMMUNALE DE WAHLBACH.



REPAS CONSEIL DE FABRIQUE 30 MARS 2025



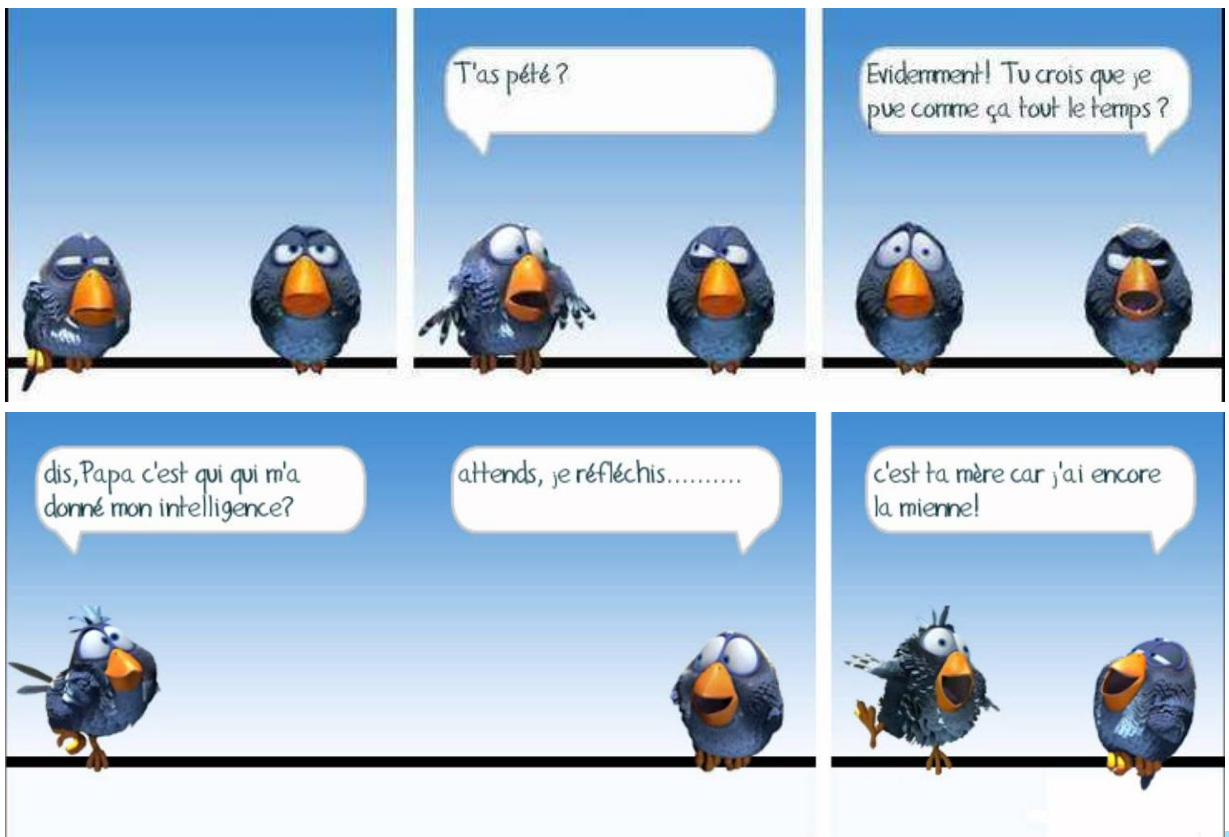
MARCHÉ AUX PUCES 04 MAI 2025 A ZAESSINGUE.



JOURNEE CITOYENNE LE 14 JUIN 2025



ASSEMBLE GENERALE DES APICULTEURS LE 23 FEVRIER 2025 DANS LA SALLE COMMUNALE DE WAHLBACH.



NUMEROS UTILES

MAIRIE DE WAHLBACH
Tél : 03.89.07.87.59
mairie@wahlbach.fr

BRIGADE VERTE
Tél. : 03.89.74.84.04
walheim@brigade-verte.fr

URGENCE

GENDARMERIE	17
SAMU	15
POMPIER	18 ou 112
EAU (SIVOM)	03.89.07.87.59
GAZ	0801.01.07.07
ANTIPOISON	03.88.37.37.37
GENDARMERIE SIERENTZ :	
03.89.81.53.11	

SPA Mulhouse :
03.89.33.19.50

ECOLES

Ecole Wahlbach:	03.89.07.44.89
Ecole Zaessingue:	03.89.40.42.20
Périscolaire :	03.89.87.59.90
Assistante maternelle :	03.89.28.59.14
Collège L. Herr :	03.89.40.66.33
Lycée J-J Henner :	03.89.07.57.07

CPAM Saint-Louis: 3646
Lundi, Mercredi, vendredi
de 9h - 15h30

HOPITAUX

Altkirch :	03.89.08.30.30
Mulhouse :	03.89.64.64.64
Sierentz :	03.89.89.71.00
Assistante sociale :	03.89.70.91.80

Aide aux victimes :
0810.09.86.09

Presbytère de Sierentz
03.89.81.54.20

SOS femmes en détresses,
Altkirch
Tél. 03.89.40.00.04

*Le Maire,
les Adjoint, les Conseillers
Municipaux et le personnel de
la Commune vous souhaitent
une très bonne année 2025 !*



MAIRIE DE WAHLBACH

2, rue de l'église - 68130 WAHLBACH

Tél : 03.89.07.87.59

mairie@wahlbach.fr

www.wahlbach.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 15h à 18h30

Jeudi de 09h à 11h30

ou sur rendez-vous

e güeter Rutsch !

*Hopla! Sàlut!
Et Au'roir !*



FERMETURE DE LA MAIRIE DU 23 DECEMBRE AU 5 JANVIER 2025